

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2024

7 JUIN 2024 -18H15

AU RHIZHOME, A CHANGE

PARTICIPANT·ES (33) :**Adhérent.es 2023 et 2024 :**

- **Dont adhérent.es votants (7) :** Thierry Cloteau, Rozenn Parcheminer, Michel Lemosquet, Remi Bouvier, Robert Boubet, Albin Boisard,
- **Dont adhérent.es 2023 – 2024 (11) :** détails en annexe.

Salarié.es (7) : Maude Laurent, Aurélie Fauque, Clémence Rondeau, Julien Glangetas, Hortense Berthelot, Valentin Favrot, Emma Casual (Volontaire Service Civique)

Partenaires : Vents citoyens, Conseil départemental, commune de Pommerieux, Député, Civam-Ad, Civam-bio
Sébastien Hupin, commissaire aux comptes de FITECO ;

Curieux.euses (2)


Excusé.es : Arnaud Dubreil, Alain Marsollier, Jany Klus

Pour rappel

Nombre d'adhérent.es actif.ves 2023 : 21

Quorum à atteindre pour valider les votes : 7 votant.es.

Documents ressources : Diaporama | Rapports complets
(transmis par mail en amont, et disponible sur www.synergies53.fr)

 **En quelques mots...**

Le vendredi 7 juin en fin de journée, l'association Synergies a organisé son assemblée générale dans les jardins de ses locaux, au RhizHome, à Changé. Une trentaine de participant.es se sont réuni.es, pour faire le bilan de l'année 2023 et travailler sur le prévisionnel de 2024.

Mais aussi pour échanger...

« *Comme tous les ans, nous attendons avec plaisir ce moment fort pour se retrouver, entre adhérent.es, mais aussi avec nos partenaires et les personnes curieuses de découvrir notre projet associatif. Le contexte climatique, parfois anxiogène, ne doit pas nous gâcher le printemps ! Profitons des beaux jours pour regarder positivement et jouer la carte du collectif, à l'image d'une ruche qui se construit, solidaire et équitable. Retrouvons-nous à l'assemblée et à l'animation qui suivra : essayons, bavardons, échangeons sur un demain heureux !* » explique l'équipe bénévole en charge de la co-présidence de Synergies, Laurent Pingault, Thierry Cloteau et Alain Marsollier.

Au-delà de l'exercice indispensable des échanges autour des rapports, un temps d'animation a complété la soirée. L'idée étant de se questionner sur quelques sujets (jeunesse, décarbonation...).

Chiffres clés 2023



5 343
bénéficiaires
et **53**
organisations



63
adhérent.es



10
administrateur.trices
et **7** salarié-es



192
temps de
sensibilisation
et animations



35
financeurs



Budget
annuel de
354 354 €
(dépenses)



6
labellisations ou
reconnaisances

• Animation d'interconnaissance

Après le mot d'accueil des 2 co-présidents, Thierry Cloteau et Laurent Pingault, une animation est proposée pour « briser la glace ». Les participant.es sont invité.es à marcher dans les jardins du Rhizhome pendant qu'il était lu un petit texte, avec en fond sonore, « Le vol du Bourdon » de Rimski-Korsakov.

A la fin de chaque lecture, les participant.es étaient invité.es à rejoindre l'animateur le plus proche d'eux et à **répondre en 2 minutes à une question**, après s'être présenté.

Et vous, que faites-vous là aujourd'hui ?
Comment avez-vous connu Synergies ?

D'où venez-vous ?
Depuis combien de temps avez-vous rejoint le navire « Synergies » ?

Un cri de ralliement pour Synergies ? Que pouvez-vous apporter à Synergies ?
A cet enjeu ?

Quel est votre meilleur souvenir partagé auprès de Synergies ?



• Présentation du Rapport financier

Jany Klus, trésorier, a eu un contretemps l'empêchant de participer à l'AG. Ce rapport est présenté par **Clémence Rondeau, gestionnaire administrative de Synergies**, avec le soutien de **Thierry Cloteau, Co-président**.

Concernant l'année 2023, le bilan est correct et stable par rapport aux années précédentes.

Sur le volet « dépenses », 2 changements sont à noter en 2023 : un changement de véhicule (la très ancienne clio n'a pu être réparée, elle a été remplacée par un modèle un peu plus grand, avec plus de coffre) ; et le versement d'une prime annuelle aux salarié.es.

Sur le volet « recettes », le changement le plus notable est la répartition de la nature des recettes. Avec l'arrêt du service de Conseils individuels aux particuliers, appelé aussi PTRE - Plateforme territoriale de la Rénovation énergétique - (ex EIE, puis France Rénov'), les subventions perçues passent de 180 279 € à 32 044 € (aides FONJEP, au volontariat Service Civique).

Une telle baisse est très impactante. Bien sûr, cette évolution s'annonçait dès 2022 et toute l'équipe bénévole et salariée s'est mobilisée - et se mobilise encore - pour trouver de nouvelles recettes. C'est un véritable défi à relever.

Pour les dépenses 2024, pour maintenir un équilibre, le poste de Johan Rousseau a pris fin et les autres pôles de dépenses restent très maîtrisés.

Concernant les recettes, l'association a eu de belles opportunités pour animer des projets de type Défi qui répondent aussi très bien aux objectifs de l'association. Sur un aspect comptable, il y a une vigilance sur le type de contractualisation. Le déséquilibre subvention / prestation pose la question de l'assujettissement à la TVA. Sujet là-encore « surveillé » depuis quelques années. Sur ce type de projet, les collectivités sont invitées à plutôt adopter des conventions donnant lieu à des versements de subventions.

En conclusion, Thierry Cloteau revient sur **l'arrêt du service de Conseils individuels aux particuliers**, qui est vraiment dans l'ADN de l'association. Pour « compenser cette perte » autant sur un plan financier, que sur un aspect « service à la population », il va falloir de nouveau réinventer le projet de ce pôle.

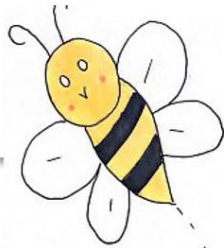
Des séances de travail ont régulièrement lieu, mobilisant salariés et administrateurs. C'est l'occasion pour lui d'appeler aux bonnes volontés qui souhaiteraient contribuer.

Sébastien Hupin, commissaire aux comptes de FITECO, complète les propos de Clémence Rondeau et Thierry Cloteau. D'abord, il rappelle à l'assemblée son rôle.

Il s'agit de vérifier l'utilisation des comptes : « Nous validons les comptes, sans problématique particulière ». La comptabilité est bien tenue et il félicite le travail très sérieux de Clémence Rondeau et de Maude Laurent, coordinatrice.

Une autre mission est d'aider l'association à avoir une visibilité sur 12 mois. Et compte-tenu du contexte, la question de 2025 est clairement à travailler. Les subventions « PTRE » assuraient des recettes stables. Aujourd'hui, l'augmentation des prestations rend plus difficile d'avoir un prévisionnel « sécurisant ». Il a bien conscience que les équipes bénévoles et salarié.es sont sur le pont et il est tenu régulièrement au fait des évolutions.

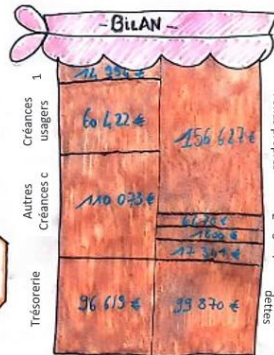
Comptabilité de la ruche



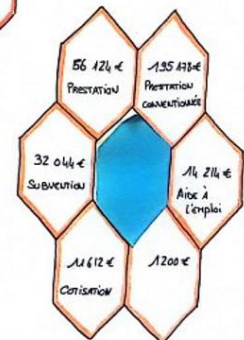
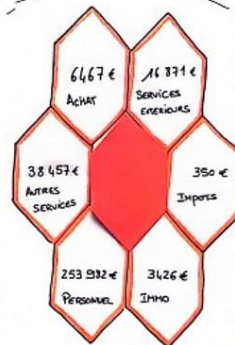
2023



2024



- 1- Immobilisations
- 2- Prov, fonds dédiés
- 3- Acomptes reçus
- 4- Dettes fournisseurs



■ Charges : 354 354€ |
 ■ Produits : 358 217€
 ■ Charges : 325 951 € |
 ■ Produits : 327 752 €

🍯 Echanges avec les participants

- Francine Pelé (adhérente) : concernant la **participation financière des communes au Réseau des collectivités**, comment évolue-t-elle ? Est-ce la même pour tout le monde ?

Clémence Rondeau explique que la participation est fixée en fonction de la taille des communes, de 100 € pour les plus petites, à 1000 € pour les plus grandes.

Maude Laurent, qui anime le réseau, explique que le nombre de communes est particulièrement stable depuis de nombreuses années : 34 adhésions.

Francine s'interroge concernant la connaissance des communes sur ce projet et invite à relancer de la communication.

- Françoise Berson (adhérente) : Concernant la fin des subventions PTRE / Service de Conseils, est-ce que ça pourrait revenir ?

Julien Glangetas, conseiller, explique que le GAL Sud Mayenne a internalisé ce service, il y a 2 ans. Puis, Mayenne communauté a arrêté. Les Coëvrans suivent. Cela semble très difficile pour les collectivités de faire marche arrière. Il faut préciser que cette situation est très difficile « humainement » puisque cela remet en cause le fondement même des fiches de poste des salariés. Mais c'est aussi très inconfortable pour les

collectivités faisant face à des évolutions d'organisation nationale, de contractualisations... rendant l'organisation de ce service à la population particulièrement complexe...

• **Présentation du rapport moral, par les co-présidents Thierry Cloteau et Laurent Pingault**

Les co-présidents s'appuient sur le rapport moral pour synthétiser les points positifs et les points négatifs de l'année.

Les points forts :

- Une **bienveillance** générale au sein de l'équipe bénévole et salariée (esprit facilitant, de l'entraide et de l'écoute, et l'humain au centre de nos échanges).
- Un **renouvellement de la co-présidence**.
- Une **vie associative dynamique**, avec notamment la participation en binôme salariée/bénévole à des évènements.
- Une **super AG 2023** !
- Une **évolution de l'équipe salariée** : un départ, des arrivées avec de nouvelles compétences.
- Une **vigilance permanente relative à la fiscalité** de l'association.
- Des **projets enthousiasmants** : l'organisation d'un achat groupé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, Défis DECLICS, cycle de rencontres sur l'arbre.
- Des **échanges de qualité avec nos partenaires**.

Les points faibles :

- Du **mouvement dans l'équipe salariée** : départ de Gweltaz.
- Des **incertitudes financières**, liées notamment à l'arrêt de la Plateforme territoriale de la Rénovation énergétique du nord Mayenne, qui créent un climat anxieux.
- La **nécessité de défendre notre place** dans le conseil à la rénovation en Mayenne.

Les administrateurs livrent quelques pistes à suivre.

- Développer davantage le lien avec les adhérent-es avec des temps bénévoles, des ateliers, une communication dédiée.
- Se mettre en marche pour de nouveaux projets, pour faire face à la difficulté d'une vision financière à court et moyen termes. Cela passe notamment par :
 - S'appuyer sur nos capacités d'adaptation,
 - Réinventer des projets climat-énergie,
 - Travailler sur de nouvelles thématiques : sobriété et énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, auto-réhabilitation, habitats légers, eau, bocage.

Quelques chantiers sont également au programme de notre année :

- La poursuite de notre démarche de sobriété numérique du site internet de l'association.
- La poursuite de notre travail sur la sobriété et la maîtrise de l'énergie de nos pratiques.
- Veiller à l'avenir du pôle « conseiller les habitants à la rénovation énergétique » avec le souhait de rester présents et confiants sur cette compétence tout en conservant nos valeurs et nos compétences.

Thierry Cloteau revient sur l'arrêt du service de **Conseils individuels aux particuliers**. Il exprime clairement des craintes pour la population : ce service d'information gratuit, accessible à tous, indépendant... a clairement perdu de son envergure (on ne parle plus que de rénovation, quid de la construction et autres modes d'habitat). Il craint une homogénéisation des conseils (formule magique avec pompe à chaleur + chauffe-eau thermodynamique + isolation des combles), alors que l'expérience de Synergies montre à quel point chaque propriétaire est différent (mode de vie), avec un habitat et un environnement propre...

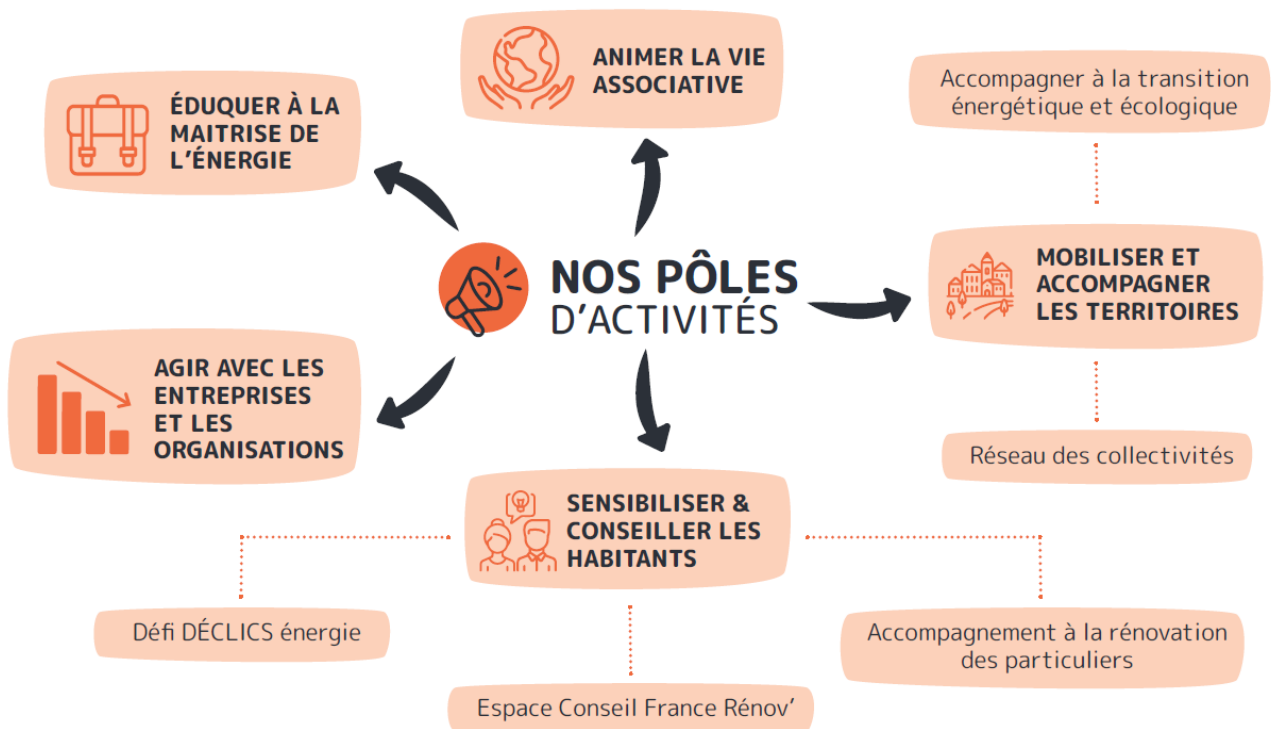
🗣️ Echanges avec les participants

- Lila Huet, Conseil départemental : Apportez-vous encore un soutien aux collectivités quand il n'y a pas de CEP (Conseiller en Energie Partagé) ?

Maude Laurent : « oui, nous avons les compétences pour un accompagnement de type CEP. On peut le faire, en vérifiant toujours auprès des intercommunalités concernées s'il n'y a pas déjà les compétences en interne ».

• Présentation du Rapport d'activités et d'orientation

Maude Laurent, coordinatrice, anime la présentation des rapports d'activités et d'orientation, en rappelant l'organisation des activités de Synergies sous forme de pôles. L'entre-aide et la transversalité sont au cœur de l'association, mais pour autant, une forme de pilotage « administrateur-salarié » s'organise en général pour chaque pôle.



Vie associative

Emma Casal, volontaire Service Civique, présente quelques points marquants du pôle « vie associative » en 2023 avec notamment le renouvellement de la formation pour installer et s'équiper de panneaux photovoltaïques (groupement d'achat) pour les adhérents de Synergies, et le test de l'animation « Voyage en 2030 Glorieuses ».

Il est à noter que le nombre d'adhésions est toujours en progression depuis quelques années (63 en 2023, déjà plus de 70 en 2024).

Laurent Pingault, présente les orientations pour 2024-2025 :

- Conforter la gouvernance associative partagée et la gestion administrative**
 - Conforter un « rituel » d'accueil des nouveaux adhérents
 - **Valoriser l'investissement bénévole** (valorisation du temps de bénévolat, frais, accès aux formations) ;
- S'investir dans la démarche « **Guide asso'** » pour participer à la vie de ce maillage associatif.
- Proposer un programme d'animations pour ses bénévoles (mais ouvert à tous !)**
- Mettre en pratique des objectifs de développement durable dans la vie quotidienne de l'association.**

Il est rappelé que pour découvrir autrement l'association, il est possible pour les adhérents d'accompagner et de soutenir les salarié.es lors d'animations. Quelques rendez-vous sont d'ailleurs proposés et seront communiqués via la newsletter et sur le site internet.

Echanges avec les participants

- Pas de remarque particulière

Pôle d'activité « Sensibiliser et conseiller les habitants »

Julien Glangetas présente le bilan synthétique 2023. L'arrêt du service de conseils individuels est au cœur des problématiques de ce pôle, mais Julien met aussi en lumière un **moment fort de l'association : le tournage d'un reportage TF1** pour le JT du « 20H » lors d'un conseil personnalisé. Un moment de reconnaissance apprécié par l'équipe qui montre aussi que les inquiétudes sur le fonctionnement du service ainsi que des modalités d'aides interpellent au niveau national.

L'occasion aussi de rappeler qu'une des méthodes d'animation très efficace est la visite de maison. Il y en a eu une réalisée sur les Coëvrans en 2023, et actuellement plusieurs sont programmées sur le territoire du Pays de Craon. Cette méthode mériterait de se (re)développer.

Sur un point purement quantitatif, ce service a permis de réaliser 774 conseils de premier niveau par téléphone, 511 rdv personnalisés et 45 accompagnements à domicile. Mais aussi 9 animations auprès de 307 personnes.

Julien Glangetas, salarié, a présenté les orientations :

- Préserver la qualité d'accueil et d'accompagnement : 2 lieux de permanences sur Evron et Ernée. Aménager une permanence téléphonique dans la semaine.**
- Contribuer à l'avancement des PACTE territoriaux (nouvelle organisation du service de la rénovation à partir de 2025).**
- Se réinventer et faire preuve de résilience pour trouver une place dans l'éco-système de la rénovation de l'habitat.**

Echanges avec les participants

- Pas de remarque particulière

Concernant les autres dispositifs d'accompagnements, Hortense Berthelot revient sur le projet de **défi « Zéro Gaspi – Editions Réveillons » sur Laval Agglomération** qui a mobilisé 62 foyers. Mais aussi sur le projet « 10/10 BBC Réno » valorisé par une vidéo réalisée par Energie Solidaire.

L'ensemble des accompagnements collectifs ont permis d'accompagner 72 foyers, 2 associations et 92 habitants sensibilisés (7 temps d'animations et d'accompagnement).

Laurent Pingault présente les orientations 2024-2025 :

- Être force de propositions auprès des territoires pour **rendre les Mayennais.es acteurs et actrices de la transition énergétique**, en s'appuyant particulièrement sur des **méthodologies participatives** (Programme de sensibilisation autour du parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine...).
- Poursuivre les démarches d'accompagnements** auprès du grand public, afin de les encourager au changement de comportements qui s'inscrit dans le temps, notamment au travers des démarches de type « Défis ».

A noter que de belles opportunités sont en cours : sur Laval Agglo, un Défi mobilité mobilise actuellement. Et un défi sur l'Energie est en cours de discussion avec ce même territoire.

Echanges avec les participants

- Pas de remarque particulière

Pôle « Education à la maîtrise de l'énergie »

Aurélié Fauque, salariée, présente les actions du « Pôle Education », qui continuent de connaître une belle progression en termes de demandes et de bénéficiaires. 3 salarié.es participent maintenant à cette mission ! Il est rappelé que les programmes d'éducation à l'environnement « historiques » sur les Coëvrans et le Nord Mayenne constituent une « base de travail » essentielle pour agir sur le terrain. Rencontrer beaucoup

d'enseignants et d'enfants permet d'adapter nos outils et de mesurer l'impact. En complément, même si c'est plus discret, il est réjouissant de voir l'émergence de nouveaux thèmes : l'eau et le numérique. Ainsi qu'une approche plus globale avec « Voyage en 2030 Glorieuses » par exemple. Globalement, il est ressenti une belle reconnaissance des établissements, et ils ont toujours beaucoup de besoins et sont impliqués (bonne préparation).

Pour illustrer l'activité, a été évoquée une animation pour les **lycéens de terminale SAPAT (animation)** leur permettant eux-mêmes de **sensibiliser des élèves primaires** de leur territoire sur la MOBILITE (Coëvrons).

Ainsi qu'un jeu « **Pokerphone** » permettant de s'interroger sur l'impact et les usages du NUMERIQUE. Mais aussi de modifier tout de suite ses habitudes (défi autour du paramétrage du téléphone...)

En 2023, **2 645 jeunes ont bénéficié d'animations** (plus de 120 temps d'animation et 30 temps d'animations dans le cadre d'accompagnement), grâce à 16 partenaires.

Rozenn Parcheminer, administratrice, présente les orientations :

- Développement de l'activité : compétences, communication, formation... **co-construction avec la DEC 53 (direction enseignement catholique) et la DSDEN (Direction départementale de l'Education nationale), pérenniser les programmes avec des conventionnements...**
- Poursuivre les efforts pour renouveler les formats d'intervention permettant l'implication des jeunes : **nouvelle formule « Jeunes et climat » ; création de colonies Energie & développement durable**

En complément, elle interpelle l'assemblée :

- Et sur vos communes ? Dans les écoles de vos enfants ? S'il y a des besoins, n'hésitez pas à relayer !
- Ce pôle pourrait faire l'objet d'une commission spécifique, si cela intéresse les adhérents !
- Et il y aurait certainement de la place aussi pour les « - 25 ans » ! Pour cette commission et plus globalement, pour participer à la vie de l'association !

Echanges avec les participants

- Pas de remarque particulière

Pôle d'activité « Mobiliser et accompagner les collectivités »

– Le Réseau des collectivités

Maude Laurent présente le bilan du Réseau des collectivités qui compte 34 communes adhérentes. En 2023, 8 temps forts ont été organisés (130 participants) et 9 communes ont bénéficié d'un défrichage de projet.

Ce pôle est illustré par le cycle de rencontre sur la gestion du patrimoine arboré des communes, lauréat de « Aux arbres citoyens ! ». Elle revient aussi sur la création d'un 2^{ème} module de la maquette abordant la gestion intégrée des eaux pluviales, pour échanger sur les questions de l'infiltration de l'eau (merci au bénévole l'ayant construit !)

Maude présente les orientations :

- Rester un lieu d'échanges pour les communes et développer la collaboration et l'entraide

- Faire connaître le Réseau, et le rendre attractif ;
- Augmenter le nombre de collectivités adhérentes ;
- Être « proactif » sur les sujets émergents, être dans l'anticipation sur des sujets à venir ;
- Rester réactif et à l'écoute des besoins des collectivités (organisation d'ateliers ou de groupes de travail « sur-mesure », accompagnement type « défrichage de projets »...);

Questions/réponses des participants

- Pas de remarque particulière

– L'accompagnement des territoires

Julien Glangetas, salarié, fait un point spécifique sur l'accompagnement vers la transition énergétique. Il revient sur le Ciné débat à St-Pierre-des-Nids pour le **lancement de la mobilisation Energie renouvelable citoyenne**, avec la diffusion de « Europe, Le compte à rebours, un continent bouleversé » (qu'on vous recommande !). Il présente aussi une méthode d'animation « **ACT'ENR** » qui fait vivre « en accéléré » le développement d'un projet d'énergie renouvelable citoyen en une soirée.

Il illustre ensuite la mobilisation des communes, comme Aron qui a sollicité Synergies pour bénéficier d'une **aide au montage de projets** de constructions ou rénovations « durables ».

Et Julien rappelle les objectifs :

- Être force de propositions auprès des territoires pour contribuer à faire émerger les projets en faveur de la transition énergétique.
- Être à l'écoute des besoins spécifiques des territoires qui souhaitent avancer dans des projets de transition énergétique.
- Poursuivre et consolider les partenariats existants

Echanges avec les participants

- Pas de remarque particulière

Pôle d'activités « Agir avec les entreprises et les organisations »

Valentin Favrot, salarié, présente le bilan des actions, qui ont permis d'accompagner **19 structures en 2023**, lors de 27 temps d'animation bénéficiant à 400 participants.

Il revient sur l'accompagnement des artisans mayennais via le **programme DOREMI** (formation de 2 jours en septembre auprès de 9 entreprises).

Il revient aussi sur un **programme d'animations en entreprise pour promouvoir le covoiturage solidaire** avec le CD53.

Il détaille les orientations :

- ❑ **Faire connaître cette compétence** auprès des entreprises et réseaux d'entreprises. **Inscription de toute l'équipe salariée sur LinkedIn** ;
- ❑ **Conforter un groupe bénévoles** administrateur.trices référent.es + adhérent.es ;
- ❑ **Identifier les acteurs économiques mayennais** et développer l'interconnaissance et les partenariats sur l'ensemble du département ;
- ❑ **Être force de propositions** auprès des territoires pour faire émerger les projets mêlant acteurs privés et publics ;
- ❑ Travailler sur l'intégration de **modules de formation** (catalogue FR-CIVAM PDL ou aller vers une certification QUALIOPI).

En conclusion de ce rapport, Maude Laurent, coordinatrice, rappelle quelques nouveautés 2024 :

- **Défi DECLICS (énergie, eau, santé)**
- **Mois du climat** (septembre / octobre 2024) pour lequel Synergies sera mobilisé sur plusieurs territoires.
- **Energies renouvelables Citoyennes** : nouveaux territoires !



Thierry Cloteau, co-président, invite aux votes :

- à l'unanimité, le rapport moral est validé,
- à l'unanimité, le rapport d'activités et d'orientations est validé,
- à l'unanimité, le rapport financier est validé ; ainsi que l'affectation du résultat de 3 863 € au fond associatif.



• **Mot de conclusion**

Thierry Cloteau, co-président, remercie chaleureusement les participant.es et les invite à participer à un pot de l'amitié.

En quelques mots, il présente la seconde partie.

- **Temps d'animation « Butinage, Energie et Climat »**

Maude Laurent annonce la « consigne » du temps d'animation « Butinage, Energie et Climat », le principal objectif était de permettre aux participants d'échanger facilement en prenant de la hauteur par rapport à l'actualité abordée lors de l'AG statutaire. 3 questions ont été explorées

1. La décarbonation, voilà la solution ?
2. Les ENR ne servent à rien ?
3. Les jeunes, toujours en mouvement ?

Le contenu des échanges sera revisité en COS, notamment lors des sessions de travail pour de nouveaux projets 2025.

Le 25 / 06 / 2024

Thierry Cloteau
Co-Président

Laurent Pingault
Co-Président

Alain Marsollier
Co-Président



ASSOCIATION SYNERGIES

Impasse des tailleurs
Zone Artisanale de la Fonterie 53810 CHANGÉ
Tél. 02 43 49 10 02 | Mail : synergies53@orange.fr
www.synergies53.fr